



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à PECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

27^{ème} session du conseil des droits de l'homme

18 Septembre 2014

EPU de la République Démocratique du Congo

Intervenante : Elodie Malbois

Monsieur le président,

Tout d'abord la RADDHO tient à saluer la présence de la RDC au deuxième cycle de l'EPU, malgré la situation d'instabilité politique que le pays traverse depuis son passage au premier cycle.

Nous nous félicitons des efforts fournis par la RDC pour appliquer les recommandations issues de son premier examen, particulièrement l'adoption d'une loi régissant les modalités d'application des droits de la femme et de la parité et la volonté de fournir aux victimes de violence à caractère sexuel l'accès à une assistance juridique gratuite. Nous apprécions également l'adoption du plan d'action pour la lutte contre le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Mais force est de constater que ces mesures sont insuffisantes par rapport à la gravité de la situation.

En effet, nous restons préoccupés par le manque de progrès dans la lutte contre la violence sexuelle, la persistance de l'impunité au sein de la société, la corruption des systèmes judiciaire et administratif, la torture et les mauvaises conditions de détention ainsi que la menace et l'intimidation à l'encontre des journalistes et défenseurs des droits de l'homme.

Compte tenu de la situation qui prévaut actuellement dans le pays, nous encourageons le gouvernement à prendre des mesures plus efficaces pour éliminer définitivement les violences sexuelles dans la société à travers une campagne de sensibilisation et la poursuite systématique des auteurs de ces crimes.

De plus, nous exhortons la RDC à intensifier ses efforts pour protéger les enfants contre le recrutement forcé et à assurer la démobilisation des enfants soldats.

Pour conclure, nous encourageons le pays à mieux protéger les défenseurs des droits de l'homme tout en créant un espace libre de dialogue inclusif permettant à l'ensemble des acteurs de la société civile d'accomplir leur mission dans la construction d'une démocratie réelle dans le pays. A ce titre nous exprimons le souhait que les prochaines échéances électorales se déroulent dans un climat de paix et de transparence.

Je vous remercie de votre attention.